



HAL
open science

Les pages Société... ou les pages Politique en creux. Retour sur des conflits de bon voisinage

Nicolas Hubé, Nicolas Kaciaf

► To cite this version:

Nicolas Hubé, Nicolas Kaciaf. Les pages Société... ou les pages Politique en creux. Retour sur des conflits de bon voisinage. Chupin, Ivan; Nollet, Jérémie. Journalisme et dépendance, L'Harmattan, pp.189-212, 2006, 2-296-00714-7. hal-04455215

HAL Id: hal-04455215

<https://hal.univ-lille.fr/hal-04455215v1>

Submitted on 13 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES PAGES « SOCIÉTÉ »... OU LES PAGES « POLITIQUE » EN CREUX. RETOUR SUR DES CONFLITS DE BON VOISINAGE

Nicolas Hubé

GSPE – PRISME (CNRS UMR 7012) / IEP Strasbourg – FU Berlin

Nicolas Kaciaf

CRPS – Université Paris 1 / Université Lille 2

C'est à partir des années 1970 que sont apparues, dans la plupart des quotidiens et hebdomadaires nationaux, des pages intitulées *Société*. Au *Point*, ces pages sont visibles dès la création du journal en 1972. A *Libération*, on les distingue en 1974. Au *Monde*, c'est le changement de maquette de 1978 qui assure la pérennité d'un label auparavant présent par intermittence. A *France-Soir*, le rubricage a longtemps été assez flou, mais à partir de 1988, la désignation *Société* est explicitement mentionnée. Bien sûr, il ne s'agissait pas de créations *ex nihilo*. Dans de nombreux journaux, ce label *Société* s'est substitué à des intitulés plus anciens tels que « Les choses de la vie » (*France-Soir*), « Informations générales » (*L'Humanité*), « Notre vie » (*Le Figaro*), « Vie moderne » (*L'Express*), « Notre époque » (*Le Nouvel Observateur*). L'apparition de ces pages *Société* ne correspond pas seulement à un changement de dénomination. Elle renvoie plus généralement à différentes transformations dans l'organisation des rédactions. En effet, dans la plupart des journaux, des services *Société* ont remplacé les anciennes séquences *Informations générales*, principalement affectées à la restitution des faits divers. Les directions des journaux ont progressivement regroupé, autour de ce socle de « faits diversiers », des rubricards spécialisés¹ auparavant isolés ou appartenant aux services *Politique* ou *Social*.

La constitution de ces services et de ces pages *Société* résulte de différents processus. Elle participe tout d'abord du projet rédactionnel des *newsmagazines* dont les formules se mettent en place au cours des années 1960. Leur périodicité hebdomadaire permet de s'épargner le suivi de l'actualité institutionnelle et de traiter de thématiques plus « sociologiques », susceptibles d'attirer un lectorat jugé à la fois politisé et méfiant à l'égard des idéologies et de la politique partisane². L'apparition des pages *Société* au cours des années 1970 doit aussi beaucoup à la valorisation du « reportage social » par différents journaux de « gauche » (*Libération*, *Le Nouvel Observateur*). Pour des publications soucieuses de peser sur le débat politique, ce genre rédactionnel permettait de relayer de nombreuses revendications sociales, dans l'esprit d'un *new journalism* à la française³. L'apparition des pages *Société* s'inscrit également dans une dynamique de déclin des grands quotidiens populaires pour qui le suivi des « faits divers », progressivement convertis en « faits de société » dans les autres journaux⁴, constituait l'un des principes fondateurs. Enfin, en dehors même de l'univers journalistique, ces pages *Société* ont accompagné la constitution de nouvelles mobilisations (environnementales, féministes, enseignantes, régionalistes, etc.) ainsi que la professionnalisation de la communication des ministères, des syndicats ou des associations⁵.

Au-delà de ces conditions d'émergence des pages *Société*, cet article vise à se demander s'il existe une « culture journalistique » propre aux membres de ces services. Au premier abord, les pages *Société* semblent constituées d'une « mosaïque » de spécialistes et de reporters, autonomes et isolés. Dès lors, peut-on identifier des savoir-faire, des normes d'écriture, des visions du monde partagés et revendiqués par ces journalistes *Société* de la presse écrite nationale ? Surtout, n'endossent-ils pas une identité *par défaut* se structurant dans la confrontation avec leurs collègues des services *Politique* ? La proximité entre ces deux « segments » journalistiques invite ainsi à questionner ce qui se joue à leurs frontières communes⁶. A partir d'exemples puisés sur différents terrains d'enquête⁷, on pourra saisir dans quelle mesure ces journalistes s'opposent autour de leurs conceptions du travail journalistique et de l'excellence professionnelle. Dans ces rapports de force, les journalistes *Société* peuvent mobiliser à leur profit différents arguments, à la fois civiques et commerciaux, concernant le désintérêt des lecteurs pour les lointaines « guéguerres politiciennes » et, à l'inverse,

¹ Ce terme de « rubricards spécialisés » désigne des rédacteurs exclusivement affectés au suivi d'un secteur d'action publique (éducation, agriculture, environnement, santé, équipement, etc.) ou d'une thématique transversale (religion, immigration, etc.).

² Lire par exemple, Michel JAMET, *Les Défis de L'Express*, Paris, Les Editions du Cerf, 1982, p. 41.

³ Sur cette question : Géraldine MUHLMANN, *Une histoire politique du journalisme (XIXe – XXe siècle)*, Paris, PUF/Le Monde, 2004 ; Louis PINTO, *L'intelligence en action : le « Nouvel Observateur »*, Paris, Métailié, 1984.

⁴ Marine M'SILI, *Le fait divers en République. Histoire sociale de 1870 à nos jours*, Paris, CNRS-Editions, 2000, pp. 211-271.

⁵ Voir par exemple Sandrine LEVEQUE, *Les Journalistes sociaux. Histoire et sociologie d'une spécialité journalistique*, Rennes, PUR, 2000, pp. 201-216.

⁶ Il va de soi que ces frontières varient selon les journaux et selon les périodes. Au risque de demeurer schématique, on s'efforcera cependant de minimiser les spécificités propres aux différentes publications.

⁷ L'enquête a été menée par entretiens et observations participantes dans différentes rédactions de la presse quotidienne nationale entre 2000 et 2004.

la nécessité de mieux répondre à leurs préoccupations « concrètes ». Ce renversement des hiérarchies journalistiques pourra ainsi être observé à travers les tentatives, menées au cours des années 1990, pour décloisonner les services *Politique* et *Société*. L'étude de ces « bricolages » et de leurs échecs relatifs permettra d'apercevoir en quoi ces deux univers se rapprochent et s'opposent. Il faudra notamment montrer que la division du travail entre rédacteurs politiques et *Société* ne relève pas seulement d'une segmentation du réel et des espaces sociaux médiatisables mais qu'elle confronte des rhétoriques et des expertises distinctes, en somme différentes façons de parler de politique. Dès lors, au-delà de ces questions d'identité journalistique, l'enjeu de cet article est de mettre en évidence les liens entre *rubricage* et *cadrage* de l'actualité.

Insécurité

Pour appréhender ce qui se joue entre les services *Politique* et *Société*, on peut, dans un premier temps, s'arrêter sur un conflit ordinaire entre les responsables de ces services. Tout à la fois partenaires et concurrents, ces chefs de service sont aujourd'hui régulièrement amenés à faire collaborer leurs équipes et à concevoir des pages communes. Au cours des conférences de rédaction, leurs négociations donnent à voir des conceptions différentes de l'actualité et du travail journalistique.

Notes de terrain : Le Monde, 7 mars 2002. En conférence de rédaction, le directeur de rédaction demande aux services *Société* et *France* [successeur du service *Politique*] de produire un dossier commun sur les « centres les plus fermés ». Cet enjeu s'inscrit au cœur des débats sur l'« insécurité » que cherchent à soulever différents candidats à l'élection présidentielle. Il s'agit d'apporter une réponse au problème de la délinquance juvénile en ouvrant des centres de placement plus stricts que ceux déjà mis en place. Cette commande s'impose aux deux responsables de service. Or la chef du service *Société* butte contre la position de la rubricarde *Justice* qui la convainc que, « du point de vue juridique, c'est une question qui est fausement posée ». Pour elle, le devoir journalistique est de « résister aux problématiques », qu'imposent les acteurs légitimes de l'espace politique. Il lui revient de « tout dire » sur cette question pour faire comprendre aux lecteurs, « la réalité recouverte par cette thématique ». Elle propose, non pas de faire un article mais un éclairage car, comme sa chef va le répéter à la responsable des pages *France*, au moment où nous l'interviewons, « Le papier sur les centres fermés ne peut pas “objectivement” être fait. C'est tout au plus un papier d'appui car c'est une connerie ces centres fermés. [...] Les centres fermés, ça ne veut rien dire ! Il existe déjà des centres pour les mineurs. Les fermer un peu plus, ça veut dire mettre les gamins en prison. Or d'après les politiques, ils ne veulent pas de prisons ! ».

S'ensuit une discussion agitée entre les deux services. Pour la direction de la rédaction comme pour les journalistes du service *France*, puisque les acteurs politiques se prononcent sur les « centres fermés », le rôle du journal est d'informer les lecteurs des différentes positions tenues sur ce sujet. En outre, l'exigence de « neutralité » en période électorale leur impose une certaine réserve. Le lendemain, la responsable du service *France* revient sur la nécessité de faire ce sujet.

Notes de terrain, Le Monde, 8 mars 2002 : La responsable du service *France* explique que le jeu démocratique ne doit pas être *faussé* parce que « la politique, c'est le dire. Je veux bien comprendre que ça n'existe pas les centres fermés mais la politique, c'est une parole. Et ça, ça existe ! On doit donc faire cette enquête ».

Au final, les deux services vont collaborer. Mais la rubricarde *Justice* en charge de cette page réussit aussi à faire entendre sa position et, au lieu de co-produire la page « Délinquance des mineurs : les candidats plébiscitent les centres fermés » publiée plusieurs jours plus tard, elle ne fournit qu'un article « d'expertise critique » relatant le « Bilan contrasté sur les structures existantes. Le rapport d'un cabinet d'audit critique le fonctionnement des CPI » [Centre de placements immédiats]⁸. La solution retenue repose donc sur un consensus permettant à tous de « garder la face » : la demande de la direction de la rédaction a été honorée, et dans le même temps, la journaliste a pu, malgré tout, marquer sa résistance.

Cet exemple n'illustre pas seulement les rapports de forces et les jeux de pouvoir qui concourent à l'élaboration du journal. En soulignant les arbitrages entre les responsables des pages *France* et *Société*, il met en évidence la confrontation entre différentes manières de couvrir une même actualité politique. Lorsqu'on interroge les protagonistes de cet épisode, il apparaît que cette opposition renvoie à deux conceptions du journalisme, lesquelles sont tributaires de l'histoire de ces deux services. Écoutons alors leurs chefs respectifs :

« Je me demande comment on peut faire une page entière sur les centres fermés sans nous

⁸ « Délinquance des mineurs : les candidats plébiscitent les centres fermés », *Le Monde*, 23 mars 2002, p. 10.

dire de quoi on parle ? Mais ce n'est pas une question d'actualité. Il ne s'agit pas de savoir si c'est plus froid ou plus chaud. C'est un désaccord sur la façon de faire du journalisme ! [...] Si on faisait comme moi je voudrais qu'on fasse – c'est-à-dire que quand on parle de politique, on s'intéresse autant à l'objet de la polémique qu'à la polémique elle-même – on devrait travailler ensemble. On a des intérêts communs, quand on parle de sécurité, quand on parle de famille, de santé... » (Chef du service *Société* du *Monde*, entretien le 15 mars 2002)

« Le service *Société* a bien évidemment raison, en disant : 'Les centres fermés, hyper-fermés, qu'est ce que ça veut dire ? Ça n'existe pas !' Mais [...] l'affichage politique est révélateur et mérite commentaire parce qu'il suscite des réactions, parce qu'il faut donner l'information. [...] Ensuite, qu'on aille voir comment ça se fait dans le réel, c'est encore une autre chose. Le service *Société* a raison... et nous avons raison !

- **Ce sont deux logiques effectivement différentes...**

- Ce ne sont pas deux logiques ! Ce sont deux secteurs... c'est presque deux niveaux d'intervention ! » (Chef du service *France* du *Monde*, entretien le 19 mars 2002)

Spécialisation

Au-delà de ces oppositions ordinaires, cette question de l'articulation entre *Politique* et *Société* a constitué, pour de nombreux journaux, un enjeu considérable lors des années 1990. Jusqu'aux années 1980, les rubricards spécialisés des services *Société* n'interviennent dans les pages *Politique* que dans des circonstances bien définies. En particulier, ils étaient appelés à analyser et commenter les projets de loi, lors de leurs passages en Conseil des ministres ou devant le Parlement. A l'inverse, dès qu'une mobilisation sociale ou une politique sectorielle suscitait une controverse entre acteurs politiques, cette actualité était accaparée par les journalistes politiques qui en dépossédaient leurs collègues des pages *Société*. La plupart des quotidiens étaient alors organisés selon une division du travail manifestant la prééminence des rédacteurs politiques et ne favorisant que rarement leur collaboration avec les journalistes *Société*.

Historiquement, la spécialisation des journalistes politiques était de nature « institutionnelle ». Dans la plupart des quotidiens de la IV^e République, un rédacteur couvrait le Gouvernement, un autre était affecté auprès de la présidence de la République, un troisième suivait les travaux du Sénat, tandis qu'ils étaient au moins trois à se rendre quotidiennement à l'Assemblée. Bien qu'à partir du milieu des années 1960, les services *Politique* se soient étoffés en accueillant des journalistes chargés de couvrir les principaux partis nationaux, le rubricage est demeuré de type « organisationnel »⁹, puisqu'il suit la segmentation du champ politique telle qu'elle est perçue dans les rédactions. Cet agencement des services, justifié par des impératifs pratiques d'économie du travail, témoigne d'une certaine conception des rôles journalistiques : rendre compte des débats et des luttes entre professionnels de la politique. A ce titre, et compte tenu de leur prééminence rédactionnelle, les journalistes politiques se définissent comme des « généralistes », autorisés à intervenir sur l'ensemble des enjeux dont s'empare le personnel politique. A l'inverse, les services *Information générale* puis *Société* se sont constitués autour de reporters affectés à la couverture de l'information policière et judiciaire, et ont progressivement regroupé la plupart des rubricards *spécialisés* autour des secteurs d'action publique (éducation, agriculture, logement, environnement, immigration, etc.). A la différence des services *Politique*, les services *Société* sont donc organisés selon une spécialisation d'ordre « thématique », permettant aux rédacteurs de faire valoir leur « expertise critique »¹⁰ pour rendre compte, notamment, des politiques gouvernementales.

Mais la création des services *Société* n'a pas seulement consisté à rassembler, dans un même espace, cette mosaïque de rubricards. Elle accompagne certaines des transformations journalistiques contemporaines. Ce regroupement prend, d'abord, appui sur le développement de la pratique des « dossiers », liée à la concurrence de la télévision. En effet, il s'y développe là, une revendication d'un « nouveau journalisme [...] interrogatif, explicatif, non-institutionnel, interpellatif, enfin nourri d'enquête et de reportage »¹¹. Or la presse écrite veut se distinguer par sa « valeur ajoutée » analytique à l'égard de la « simple » restitution événementielle dans l'audiovisuel. Les journalistes vont être amenés à collaborer afin de bâtir des ensembles rédactionnels complexes sur des sujets : les tâches sont alors partagées entre reporters polyvalents chargés de se rendre sur le terrain et rubricards spécialisés chargés de traiter des politiques gouvernementales et des prises de position des lobbies, par exemple. A partir de 1981, *Libération* développe ses pages « Événements », le *Matin de Paris* ses pages « Actualités » pour traiter l'actualité sur plusieurs pages et par plusieurs services.

La création de ces pages participe aussi d'un mouvement général de rationalisation des organisations des rédactions et de transformation des maquettes des journaux. A partir de la fin des années 80, la

⁹ Gaye TUCHMAN, *Making News. A Study in the Construction of Reality*, New York, The Free Press, 1978, p. 25 sq.

¹⁰ Jean-Gustave PADIOLEAU, « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », *Sociologie du travail*, vol. 18, n°3, 1976, p. 276.

¹¹ Hervé BRUSINI, Claude JAMES, *Voir la Vérité*, Paris, PUF, 1982, p. 37.

perte de lectorat affecte toutes les rédactions : l'idée que le graphisme est un moyen de gagner des lecteurs progresse dans l'esprit des journalistes. Il faut désormais « faire en sorte que le journal soit mieux vu pour être mieux lu »¹². Les rédactions élaborent alors des rubriques mieux identifiées, à travers une titraille spécifique, un emplacement fixe, des frontières plus marquées, facilitant à la fois l'élaboration du journal et le « confort » des lecteurs. Entre 1994 et 2000, les nouvelles maquettes se multiplient, accompagnées d'un discours institutionnel associant le graphisme au contenu et au fonctionnement organisationnel. La clarification du « contrat de lecture » passe par un découpage plus rigoureux des espaces rédactionnels. Cela implique de ne plus concevoir le journal comme une succession de colonnes mais de « chapitrer » le quotidien. Le sens des colonnes, tout comme celui des rubriques, est ainsi modifié. Ces dernières sont devenues des « séquences » englobantes permettant une construction horizontale des pages divisées en ensembles rédactionnels clairs (International, France, Société, etc.). Ce processus a pour effet d'institutionnaliser durablement les pages *société* dans l'agencement des quotidiens. La lecture globale du quotidien initiée par la formule *Libé II* en 1981 fait son chemin. *Le Monde*, à partir de sa formule de 1989, pense à développer les « sections » avec « une seconde "une" illustrée, attribuée en fonction des événements »¹³, à la base de l'architecture du « nouveau *Monde* » de 1995. Chaque section, et par là chaque service, doit progressivement produire des « pages » : la hiérarchisation des informations ne se fait plus en aval – une fois le nombre de colonnes attribuées en conférence de rédaction – mais en amont au sein des services. De surcroît, chaque service doit produire une page d'ouverture monothématique traitant en profondeur d'un sujet.

On peut se demander dans quelle mesure l'existence d'un service *société* ne précède par la création du groupe, lui-même. En effet, la transformation du sens du graphisme a des conséquences pratiques. La prévision des pages et la mise en place d'un planning de répartition des tâches est rendu indispensable afin de rendre possible la production de ces ensembles. Elle renforce le poids de la hiérarchie du journal participant à leurs choix. *De facto*, les pages d'ouvertures impliquent une plus grande coopération au sein des services, ne pouvant plus fonctionner comme une juxtaposition de rubriques autonomes « assurées » de voir leurs articles reproduits dans les pages du quotidien. Les chefs de service et les rédacteurs vont développer un intérêt coopératif en l'autre. Le rubricard ne pouvant plus défendre son seul sujet directement et étant soumis aux arbitrages des chefs pour l'accès en « ouverture », en pages « Événements » ou en « Une » va avoir intérêt à livrer le maximum d'éléments informatifs à ses supérieurs, même si le sujet n'est encore qu'à l'état de projet. Cette « collectivisation » du travail induit, en retour, une *pacification* des interactions au sein des services.

« [X] avait une bonne vieille manière de gérer son service. Très classique ! On avait des contacts de personne à personne avec lui. Il jouait les intérêts des uns contre les autres. Il disait un truc à l'un pour mieux engueuler l'autre. Il n'y avait aucune réunion. [...] C'est pas comme ici ! C'est les problèmes de la démocratie directe actuelle, où on ne dit pas tout. Comme on discute, on ne peut pas gueuler quand un truc passe. On ne peut plus tout dire ! » (Journaliste *Société*, *Le Monde*, 13 mars 2002)

L'invention de ces pages d'ouverture traitant de manière transversale un sujet conduit les journalistes à travailler ensemble et remet précisément en cause la division entre des pages *société* et des pages *politique* au moment même où la division s'institutionnalise.

Légitimation

Si ces impératifs organisationnels ont contribué à renforcer l'identification des rédacteurs *Société* à leur service, on peut également noter que ce sentiment d'appartenance résulte tout autant, sinon davantage, de la valorisation des séquences *Société* au sein de l'univers journalistique. En effet, à travers certaines mutations des normes rédactionnelles au cours des années 1970 et surtout 1980, les services *Société* ont bénéficié de différentes ressources de légitimation. En particulier, ils ont pu s'appuyer sur une exigence, héritée de la presse populaire mais désormais généralisée comme véritable sens commun journalistique : l'impératif de « proximité »¹⁴. Cette exigence repose tout d'abord sur le terrain des normes de présentation et d'écriture : le média se doit d'être « proche » de son public, c'est-à-dire complice, séducteur et compréhensible. Mais cet impératif concerne avant tout les contenus informatifs : valoriser la proximité, c'est privilégier des nouvelles touchant le « quotidien des gens » et leurs « préoccupations ». C'est cette seconde dimension que les rédacteurs *Société* vont pouvoir mettre en avant pour peser dans les rapports de forces rédactionnels. A la différence des journalistes politiques dont les collègues reprochent le caractère « institutionnel » et « politicien » de leurs

¹² Guillaume TASLÉ D'HÉLIAN, « *Le Parisien* : l'innovation au quotidien », *Médiaspouvoirs*, n°19, 1990, p. 112.

¹³ « Un '*Monde*' plus '*Monde*'. Consultation de la rédaction, avant-propos pour la réunion du 6 juin », 2 juin 1993, archives du service de documentation du *Monde*, p. 20.

¹⁴ Voir Christiane RESTIER-MELLERAY, « La proximité érigée en loi journalistique. Catégorie pratique, impératif catégorique, consécration d'une représentation hégémonique », in Christian LE BART, Rémi LEFEBVRE (dir.), *La « Proximité » dans le champ politique. Usages, rhétoriques, pratiques*, Rennes, PUR, 2005 (à paraître).

productions¹⁵, les journalistes *Société* peuvent se présenter comme traitant des soucis « concrets » des lecteurs (santé, alimentation, sécurité, etc.), comme ayant une connaissance plus fine du « terrain » et des véritables enjeux sociaux, comme contribuant à la participation de la « société civile » dans les débats publics. « C'est au service *Société* que dépend au fond la vie quotidienne, l'expérience immédiate de chacun. Aucun lecteur ne tourne ces pages sans s'y sentir personnellement impliqué », précise ainsi une publicité du *Monde*¹⁶.

Bien que les services *Société* demeurent marqués par la forte hétérogénéité de leurs rubriques, leurs rédacteurs disposent d'une identité commune valorisée et valorisable. L'enjeu est tout autant commercial que démocratique ; il concerne à la fois les hiérarchies « externes » et « internes » du métier¹⁷. D'une part, les journalistes *Société* peuvent aisément souligner l'adéquation de leurs productions aux attentes supposées des publics. D'autre part, dans un contexte d'autonomisation accrue des journaux à l'égard des entreprises politiques, ils peuvent arguer du rôle proprement civique de leur travail.

Tout d'abord, les reporters « Police / Justice », autrefois dénigrés dans la profession, ont pu abandonner la simple restitution des crimes et délits pour convertir ces « faits divers » en « faits de société ». Il ne s'agit plus seulement de relater les événements les plus sanglants et les plus spectaculaires mais de s'en saisir en tant qu'illustration de problématiques plus vastes constituant le cœur du travail journalistique. Ensuite, les services *Société* accueillent généralement les cellules « Investigation » qui se mirent en place au cours des années 1980. Ces rédacteurs ont su mobiliser à leur profit différentes traditions journalistiques, comme celle du journaliste-enquêteur du 19^e siècle¹⁸, leur permettant d'endosser la posture d'enquêteurs pugnaces, révélant la « face cachée » de la politique, s'opposant aux « puissants », contribuant à moraliser l'action publique, défendant une « vision plus subversive et morale »¹⁹ du métier. A rebours de l'information « officielle » qui inscrit les médias en intermédiaires des stratégies de communication des élites politiques et économiques, la divulgation des « affaires » et des « scandales » a ainsi permis aux journaux de mieux attester de leur indépendance à l'égard du pouvoir politique et de leur statut de « contre-pouvoir ». Pour un journal comme *Le Monde*, cette exigence va être consacrée comme l'un des éléments majeurs de son rôle « démocratique », sous l'influence notamment d'Edwy Plenel, journaliste d'investigation devenu directeur de la rédaction. A mesure que les directions des entreprises de presse valorisent ce genre rédactionnel, ces journalistes gagnent du crédit dans la profession et acquièrent une certaine notoriété, au détriment notamment des journalistes politiques accusés d'être les « complices » des acteurs politiques²⁰ :

« Eux [les journalistes 'd'investigation'], ils ont toujours le sentiment d'être les seuls à lutter contre un système. C'est toujours le sentiment que les journalistes politiques sont complices des politiques, qu'on est copains avec eux. » (Journaliste politique à *Libération*, entretien le 16 novembre 2001).

Enfin, les rubricards spécialisés peuvent revendiquer une triple utilité sociale. Premièrement, compte tenu de leur expertise sectorielle et de la diversité de leurs interlocuteurs, ils sont susceptibles de battre en brèche la communication politique et les effets d'annonce des gouvernants, en analysant scrupuleusement le contenu des politiques publiques. Deuxièmement, ils peuvent mettre en avant que, dans un contexte de discrédit du personnel politique, leurs papiers valorisent les questions de « fond » et ne se limitent pas à l'examen des rivalités politiciennes. Troisièmement, ils peuvent prétendre commenter les enjeux politiques et « sociétaux », non plus seulement dans le cadre de luttes partisans ou idéologiques, mais « du point de vue de l'utilisateur » (Journaliste *Education à L'Humanité* entre 1975 et 1982, entretien le 13 mars 2003). Cette recherche d'angles susceptibles de rendre les informations « pratiques » et moins « institutionnelles » ou « techniques », et d'ainsi positionner le rédacteur comme étant « au service du public », constitue bien l'une des principales évolutions dans les registres empruntés par les rubricards spécialisés depuis la fin des années 1970. Cette dimension s'est vue exacerbée par l'un des quotidiens les plus ouverts aux approches *marketing*, *Le Parisien* :

« Nous, on a une approche beaucoup plus pragmatique. On veut essayer de traiter les questions politiques par le biais qui intéresse les Français. Le journaliste n'essaie pas de se faire plaisir en rentrant dans des considérations qui peuvent plaire à la classe politique qui est vraiment un microcosme, un monde clos. Nous, on dit : 'Ce qui se passe là, voilà ce que ça peut changer pour vous. Voilà quelles sont les implications pratiques'. [...] Et donc on a

¹⁵ Sur ces critiques formulées notamment par les membres d'autres services, voir Nicolas KACIAF, *Les pages Politique de la presse écrite française depuis 1945. Transformations des rhétoriques et des rôles journalistiques*, Thèse pour le doctorat de Science politique, Université Paris 1, 2005, p. 471 sq.

¹⁶ *Le Monde*, n° spécial, 01/12/1995.

¹⁷ Dominique MARCHETTI, « Les sous-champs spécialisés du journalisme », *Réseaux*, n°111, 2002, p. 32.

¹⁸ Cyril LEMIEUX, « Les formats de l'égalitarisme. Transformations et limites de la figure du journalisme-justicier dans la France contemporaine », *Quaderni*, n°45, 2001, p. 56.

¹⁹ Dominique MARCHETTI, « Les révélations du 'journalisme d'investigation' », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°131-132, 2000, p. 33.

²⁰ Cf. Cyril LEMIEUX, « Les formats de l'égalitarisme », *art. cité*, p. 56 ; Jean-Marie CHARON, Claude FURET, *Un Secret si bien violé. La loi, le juge et le journaliste*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 79.

choisi une approche pragmatique, pédago, sans concession. » (Bernard Mazières, rédacteur en chef adjoint du *Parisien*, 30 janvier 2003).

Notons toutefois qu'au cours des années 1950, de nombreuses publications (*France-Soir*, *Paris-Presse*, *Le Figaro*, *Le Monde*) menaient déjà différentes « campagnes » visant à interpeller les pouvoirs publics autour des préoccupations supposées majeures du public (logement, pouvoir d'achat, ravitaillement, etc.), mais – et la différence est importante – ces « campagnes » étaient généralement lancées en partenariat avec certaines fractions de l'espace parlementaire.

Décloisonnement(s)

Le renforcement des services *Société*, tant en termes de prestige que de poids rédactionnel, a eu différentes incidences sur les services *Politique*. S'il a restreint dans un premier temps l'espace d'intervention des journalistes politiques, il a entraîné dans un second temps certaines réorganisations au sein des services *Politique*, incités à incorporer davantage de rubriques de « fond ». En effet, depuis la fin des années 1980, les journalistes politiques ont été soumis à d'intenses critiques quant à leur manière de rendre compte de l'actualité politique. On ne peut évidemment recenser l'ensemble des processus ayant contribué au relatif discrédit de cette spécialité. Il faudrait tenir compte de la succession d'alternances gouvernementales qui ont marqué les décennies 1980 et 1990 et, plus généralement, de l'atmosphère de désenchantement politique que de nombreux journalistes interviewés appréhendent en tant que « crise de la représentation » :

« Autant, dans les années 1970-80, le jeu politique était intéressant parce qu'il y avait des vraies querelles d'hommes, parce qu'il y avait des vrais débats stratégiques, [...] autant dans les années 1990, le débat de fond est beaucoup moins passionnant, et donc les gens, petit à petit, ont l'impression qu'il ne reste plus que les batailles politiciennes, et que les batailles politiciennes ne cachent pas autre chose que des querelles d'ambition. » (Chef du service *Politique* de *Libération* entre 1994 et 2002, entretien le 15 novembre 2001).

Toujours est-il qu'à cette période, les journalistes politiques se trouvent régulièrement accusés, par leurs confrères et par leurs lecteurs, de ne se préoccuper que des péripéties du « microcosme » parisien, au détriment des « réelles » attentes du public. Dès lors, différentes réformes vont être mises en place dans les journaux pour essayer de mieux coordonner les productions des services *Politique* et *Société*. Ces réorganisations ont accompagné les métamorphoses globales des maquettes. Par exemple, soucieux de donner un nouvel élan aux ventes du quotidien, les dirigeants de *Libération* ont élaboré, en 1994, un projet baptisé *Libé III* segmentant le journal en cahiers clairement dissociés. *Politique* et *Société* ont alors été regroupés dans un même « plateau », intitulé *France*. Cette séquence commune était censée inciter les services à mieux imbriquer leurs actualités respectives. En outre, pour élargir ses attributions et ne plus se contenter de couvrir la politique dite « institutionnelle » et « politicienne », le service *Politique* devint *Politiques*, accueillant en son sein la cellule « Mode de vie » du service *Société* (immigration, éducation, environnement, religion, etc.). Mais cette formule a été abandonnée dès 1996, d'abord du fait de l'échec commercial de *Libé III*, ensuite parce que le réaménagement du service *Politiques* suscitait de nombreuses tensions entre rédacteurs, marqués par des cultures journalistiques et des rythmes de travail distincts²¹. Si *Libération* maintient toujours cette dénomination *Politiques*, en élargissant son service aux journalistes chargés du « Budget » et des « Affaires sociales », les rédacteurs « Modes de vie » ont regagné le service *Société* en 1997 :

« Le temps de la politique *stricto sensu* et les temps des politiques de l'immigration, de l'éducation, de l'environnement sont très différents. Il y a des histoires politiciennes tous les jours. Ça bouge très vite. L'immigration, il peut y avoir au mieux un projet de loi par législature. [...] Et donc, ça créait une sorte de service à deux vitesses. Non pas en qualité mais en quantité de travail. » (Chef du service *Politique* de *Libération* entre 1994 et 2002, entretien le 15 novembre 2001).

On peut observer des ambitions et des échecs similaires à *L'Humanité* entre 1995 et 1999, au *Figaro* depuis 1999 ou au *Monde* depuis 1995. Malgré les difficultés à decloisonner ces services, les hiérarchies incitent cependant les services à mieux collaborer, pour sortir « le journalisme politique de ce côté "monde clos" » et d'articuler plus étroitement le récit des affrontements politiques et l'examen des problématiques dites « sociétales » :

²¹ Cette question de la temporalité crée des tensions au sein même des services *Société* qui se trouvent généralement divisés en deux sous-groupes : « société » et « infos génés » au *Monde*, « vie publique » et « information générale » à *Libération*.

« Et, tous les jours, on monte des ensembles avec un papier de l'un, un papier de l'autre. [...] On essaie de croiser les approches. [...] Donc il faut que les journalistes politiques s'intéressent aux dossiers et ne fassent pas uniquement les petites phrases, etc., même s'il ne faut pas non plus l'évacuer. » (Directeur délégué de la rédaction du *Figaro*, responsable des pages *France*, entretien le 21 janvier 2002).

Rhétoriques

Au terme de cet examen des rivalités et des collaborations entre *Politique* et *Société*, on peut mieux apprécier l'ensemble des distinctions, en termes de travail et d'écriture, qui structurent l'opposition entre ces deux segments rédactionnels. Tout d'abord, on note un clivage entre une « expertise sectorielle » et une « expertise horizontale »²². Tandis que la première fait appel à un savoir spécialisé pour analyser certaines controverses ou politiques publiques, la seconde mobilise une connaissance aigüe des acteurs et de leurs jeux de pouvoir afin de pouvoir aborder les multiples problématiques traversant l'espace politique. Cela suppose de disposer d'un cadre d'analyse transposable à une pluralité de situations et de secteurs d'activité ; les journalistes politiques tendent donc « à ramener le politique à la politique, à se concentrer sur les actions et les discours des élus et à ne traiter ces actions et ces discours que dans leur dimension de politique partisane. »²³ Ensuite, ces deux spécialités se distinguent par la nature de leurs sources. Alors que les journalistes politiques dépendent presque exclusivement des professionnels de la politique et de leurs entourages, les rubricards *Société* peuvent se targuer de faire parler les représentants de la « société civile » et relater les expériences des « vrais gens ». De plus, l'antagonisme révèle une divergence quant à la perception de l'actualité. Tandis que les journalistes politiques s'inscrivent dans une conception feuilletonesque de l'information, les rédacteurs *Société* appréhendent plutôt les événements comme *illustration* de problématiques plus vastes. Les pages *Société* sont ainsi davantage constituées de dossiers thématiques, mêlant analyses, reportages et témoignages, moins strictement adossés à l'actualité « présente ».

Ces spécialités journalistiques se distinguent enfin sur le terrain de l'énonciation normative. D'un côté, les journalistes politiques sont contraints d'attester de leur impartialité à l'égard des acteurs politiques²⁴. De l'autre, les journalistes *Société* disposent d'un certain nombre de ressources leur permettant de prendre parti sur les enjeux politiques sans que leur professionnalisme soit remis en cause. Pour opiner sans être discrédité au nom d'un « dogmatisme » ou d'un statut de « porte-plume » du pouvoir politique²⁵, ils peuvent s'appuyer sur l'interview de spécialistes soi-disant « impartiaux », sur la livraison de statistiques supposées « objectives », sur la publication de témoignages « édifiants », sur la mise en évidence de scandales « incontestables ». Leurs engagements, qu'ils doivent toutefois inscrire dans des formats attractifs et peu susceptibles de cliver les publics, peuvent être ainsi justifiés à la fois par leur expertise technique et par des critères de jugement qui ne sont pas ouvertement politiques. Au contraire, ils peuvent mobiliser ici les valeurs du « juste » et de l'« injuste », là les critères de l'« efficace » et de l'« inefficace », comme l'exprime cette journaliste du *Monde* :

« Q. C'est du journalisme militant !

R. Oui, mais en douce ! [...] Tu as le choix et de l'angle, et de la manière de le traiter. Evidemment, les mots que tu emploies, la manière dont tu écris sous-entend un certain positionnement, mais tu as le paravent du journal et c'est sa force... On reste sur une pseudo-neutralité. Même s'il n'est pas neutre, il donne des informations sur tout. [...] Faire un truc en recherchant ce qu'il y a derrière les centres fermés, ce n'est pas neutre. C'est implicitement se demander s'il n'y a pas du vide derrière.

Q. C'est déjà quelque part de l'engagement de dénoncer le fait qu'il y ait du vide derrière ?

R. Pourtant – c'est pour ça que c'est malin – ce sera fait sous couvert d'une totale neutralité ! Les gens vont se dire : 'Tiens c'est vrai ! C'est une bonne question !' Et ils vont le lire... pour ceux que ça intéresse. Nous, on pourra rappeler derrière ce que sont les maisons de correction des années 30, 60 et 70 ! [...] C'est pouvoir dire : 'Attention réfléchissez deux secondes avant de refaire ça !' » (Journaliste *Société* à la rubrique Justice du *Monde*, entretien le 13 mars 2002).

²² Jean CHARRON, *La Production de l'actualité. Une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques*, Québec, Boréal, 1994, p. 264.

²³ *Ibidem*.

²⁴ Cette exigence n'est évidemment pas neuve ; on en distingue l'émergence dès la fin du 19^e siècle. Cependant, la succession d'alternances et l'apparent discrédit du personnel politique a exacerbé, au cours des années 1980 et 1990, ces impératifs de distanciation.

²⁵ Sur la mutation des formes acceptables de l'engagement en public, voir Dominique CARDON, Jean-Philippe HEURTIN, Cyril LEMIEUX, « Parler en public », *Politix*, n°21, 1995, p. 17 ; Philippe JUHEM, *SOS-Racisme, histoire d'une mobilisation « apolitique »*. Contribution à une analyse des transformations des représentations politiques après 1981, Thèse pour le doctorat en Science politique, Université Paris X, 1998, p. 380

Cette division du travail recouvre ainsi une opposition entre deux « régimes de vérité »²⁶, deux manières de décrire le réel. Prenons l'exemple de la parole politique pour étayer ce constat. Confrontés à la communication ministérielle, les rédacteurs *Société* appréhendent ce discours comme un élément de description et d'action sur le réel : ils relaient les statistiques officielles, ils décryptent les politiques gouvernementales, ils en étudient les effets sur le « terrain ». S'ils contestent parfois la pertinence ou l'honnêteté de l'action ministérielle, en interviewant des experts ou des opposants, en pointant certaines contradictions, en stigmatisant les effets d'annonce ou les idéologies sous-jacentes, il n'empêche que le discours politique est bel et bien saisi en tant que parole de l'Etat et de ses représentants. En revanche, ne pouvant se contenter de reproduire ou de critiquer les déclarations des acteurs politiques, les journalistes politiques vont appréhender leurs discours avant tout comme des actes symboliques ou des coups tactiques qui servent à se positionner dans l'espace partisan ou à masquer la réalité des rapports de forces et des arrière-pensées²⁷. Cette journaliste politique décrit ainsi cette articulation entre les deux services :

« La politique, elle est quand même dans le symbole et la parole. Les effets après, c'est dans la société. C'est le service *Société* qui dit : 'Bon, il y a eu une loi sur les hôpitaux, on va voir comment elle est appliquée.' C'est vrai que nous, on est quand même dans la parole, le symbole. » (Journaliste politique à *Libération* puis au *Journal du dimanche*, entretien le 21 janvier 2003).

*

Ainsi ce regard croisé sur ces deux services permet-il d'entrevoir les effets propres du rubricage sur les rhétoriques et les « cultures » journalistiques. Recueillant leurs informations avant tout par le contact direct avec leurs sources plutôt que par l'étude de « dossiers » spécialisés, plongés dans un univers politique pacifié qui se définit avant tout comme univers de discours, les rédacteurs politiques accordent beaucoup d'attention aux jeux d'acteurs dont ils sont les témoins quotidiennement, que ces actions s'expriment publiquement ou dans les coulisses. On ne peut donc comprendre leur attrait pour les jeux « politiques » qu'à condition de prendre en compte les logiques pratiques des rubricards politiques et de les comparer aux logiques des rubricards *Société*. Leurs oppositions en termes de « cadrage » de l'actualité résultent en partie de la distinction entre une spécialisation « organisationnelle » et une spécialisation « thématique ».

En se spécialisant autour de politiques sectorielles, les rédacteurs *Société* se trouvent principalement confrontés aux luttes opposant pouvoirs publics et lobbies pour définir les choix gouvernementaux. Ils sont donc soumis à la communication de différents groupes qui utilisent les médias comme ressource pour imposer leur lecture des problèmes publics et pour enrôler l'opinion publique autour de telle ou telle cause. Pour les rédacteurs, il paraît donc légitime de s'intéresser avant tout aux enjeux de ces luttes, en discutant des propositions des uns et des autres, en recueillant l'arbitrage d'experts, en sollicitant les témoignages, si possibles poignants ou édifiants, d'individus concernés par ces problèmes publics. Ce cadrage de l'actualité est d'autant plus pertinent que les individus appartenant à ces groupes (fonctionnaires, membres des cabinets ministériels, responsables associatifs ou syndicaux, etc.) sont souvent méconnus. Ainsi, à moins d'un affrontement spectaculaire ou publiquement affiché, les luttes internes à ces organisations semblent donc faiblement saillantes, journalistiquement parlant. Il faut en outre ajouter que les médias, et à travers eux, l'opinion publique, ne constituent pas toujours une ressource adéquate pour arbitrer les différends au sein de ces groupes. Qu'il s'agisse d'administrations, de syndicats ou d'associations, le « grand public » pèse peu sur le recrutement de leurs dirigeants. Ainsi, dans leurs relations aux médias, ces acteurs sociaux cherchent moins à favoriser leur notoriété personnelle qu'à porter la parole d'organisations dont il faut montrer l'unité et la « noblesse » des objectifs. Il est en tout cas assez rare que ces acteurs enrôlent les journalistes, pour discréditer leurs partenaires ou afficher publiquement leurs divergences de vue. A moins d'un travail spécifique d'enquête, coûteux en temps et peu susceptible d'intéresser les lecteurs, les rubricards spécialisés ont dès lors peu de raisons de traduire les activités du champ social couvert en termes de luttes internes aux groupes qui le compose.

En revanche, les rédacteurs politiques, souvent spécialisés sur un parti, se voient attribuer le suivi d'organisations autonomes mais divisées, dotées de hiérarchies et de porte-parole clairement identifiés mais constituées d'agents tout autant intéressés au succès collectif de leur entreprise qu'à leur réussite individuelle. Ils se trouvent donc plongés dans un espace organisé et conflictuel dont les principaux acteurs sont autant de sources potentielles, rétribuant confidences et informations exclusives contre un espoir de médiatisation. Fondant leur compétence de journalistes spécialisés sur leur connaissance des jeux et des enjeux internes, ces rédacteurs vont donc adopter des répertoires d'écriture ajustés au type d'informations auxquelles ils se trouvent confrontés. Le

²⁶ Hervé BRUSINI, Claude JAMES, *Voir la Vérité*, op. cit., p. 17.

²⁷ Cf. Jean-Baptiste LEGAVRE, « Les journalistes politiques : des spécialistes du jeu politique », in Frédérique MATONTI (dir.), *La démobilisation politique*, Paris, La Dispute, 2005.

cadrage « stratégique » et personnalisé de l'information politique ne répond dès lors pas seulement au cynisme des journalistes mais résulte surtout d'un rubricage qui les affecte au sein d'organisations divisées, composées d'acteurs pour qui la médiatisation est une ressource précieuse. C'est pourquoi, face à des pages *Société* apparemment davantage intéressée aux questions de « fond », les pages *Politique* paraissent, à ce point, préoccupées par les oppositions de « personnes ».